

**PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE JOLIETTE  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le lundi 14 septembre 2020, à 19h30, via visioconférence à Sainte-Élisabeth.

Sont présents: Claude Houle, conseiller, Benoit Desrochers, conseiller, Johanne Pagé, conseillère, Serge Perreault, conseiller et Josée Leclair, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Louis Bérard, maire.

Est absent :

Est aussi présente : Catherine Haulard, Directrice générale

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Louis Bérard, Maire, constate le quorum à 19h30, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

**2020-09-177 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Serge Perreault

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Greffe
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 3 août 2020
  - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 19 août 2020
  - 3.3 Dépôt du bordereau de correspondance
4. Trésorerie
  - 4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer
  - 4.2 AIRRL – Rue St-Thomas
  - 4.3 Achat de sel – Saison 2020/2021
  - 4.4 Audit 2020 - Mandat
  - 4.5 Site neiges usées 2020-2021
  - 4.6 Transfert patinoire (Parc Primevère)
  - 4.7 Primevère – Système de cartes magnétiques (avec logiciel)
  - 4.8 Étangs aérés - Augmentation capacité & mises aux normes
5. Période de questions
6. Direction et ressources humaines
  - 6.1 Aide Journalier et Brigadier scolaire – Poste saisonnier
7. Urbanisme et développement économique
  - 7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis
8. Loisirs et Parcs
9. Hygiène du milieu et environnement
10. Travaux publics
  - 10.1 MTQ - Demande installation panneau Arrêt clignotant (Principale/St-Pierre)

11. Sécurité publique

12. Avis de motion

13. Règlements

14. Administration

14.1 Résolution 2020-08-168 - Amendement

14.2 Comité Image et revitalisation – Nomination (remplacement)

14.3 Club motoneige Guillaume Tell - Demande de droit de passage

14.4 Politique Jeunes actifs

14.5 UPA - Partenariat projet Travailleur de rang 2021

14.6 MADA

14.7 Politique de reconnaissance des organismes – Trésors d'Élisabeth

14.8 Déploiement infrastructures internet haute vitesse

14.9 AGRTQ - Accès Logis (Canada - Québec)

14.10 Corporation de développement de Sainte-Élisabeth

14.11 Bélanger Sauvé – Mandat

14.12 Dossiers des élu(e)s – Sièges #4 et #6

15. Rapports des membres du conseil

16. Varia

17. Période de questions

18. Levée de l'assemblée

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. GREFFE**

**2020-09-178**

#### **3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 3 août 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 3 août 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture publique du procès-verbal.

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Benoît Desrochers

**D'adopter** le procès-verbal de la séance régulière du 3 août 2020.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2020-09-179**

#### **3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 19 août 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance spéciale du 19 août 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture publique du procès-verbal.

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Josée Leclair

**D'adopter** le procès-verbal de la séance spéciale du 19 août 2020.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2020-09-180**      **3.3 Dépôt du bordereau de correspondance**

Le bordereau de correspondance est remis aux membres du conseil pour consultation.

**4. TRÉSORERIE**

**2020-09-181**      **4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer**

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

**D'APPROUVER** les déboursés et comptes à payer, représenté par les chèques numéros 7648 à 7701, au montant de 200,267.57\$ couvrant la période du 7 juillet au 14 août 2020.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2020-09-182**      **4.2 AIRRL – Rue St-Thomas**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité veut présenter une demande dans le volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) sur la rue St-Thomas;

**CONSIDÉRANT QUE** la rue Saint-Thomas nécessite des investissements majeurs de mises aux normes de l'aqueduc, de rechargement, de pavage, etc. ;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux sont évalués à 431,157\$ taxes incluses;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Élisabeth veut déposer une demande de subvention auprès du Ministère des Transports dans le cadre du programme volet AIRRL dès que le programme sera réouvert au dépôt de demande de subventions;

Il est proposé par Benoît Desrochers

**Il est résolu :**

**De** mandater la directrice générale à déposer une demande dans le cadre du volet AIRRL.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2020-09-183**      **4.3 Achat de sel – Saison 2020/2021**

**CONSIDÉRANT** la demande de soumission pour l'achat de sel auprès de 4 soumissionnaires ;

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues:

(à la tonne métrique)	<b>F.O.B. (entrepôt)</b>	<b>F.O.B. (Sainte-Elisabeth)</b>
<b>Sable Marco</b>	\$ 80.00	\$ 82.90
<b>Compass Minerals Canada-Québec</b>	\$ 90.00	\$ 85.22
<b>Sel Warwick</b>	\$ 75.00	\$ 87.00
<b>Mines Seleine</b>	\$ 115.00	\$ 119.19

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

**D’octroyer** le contrat de fourniture de sel chez le plus bas soumissionnaire, sel livré, à Sable Marco au coût de 82.90\$ la tonne (livré) + taxes.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l’unanimité*

**2020-09-184**

**4.4 Audit 2020 - Mandat**

**CONSIDÉRANT** la demande de soumission pour l’audit 2020 auprès de 2 soumissionnaires ;

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues:

Michaud Clément            13,800\$ + taxes  
Boisvert Chartrand        22,000\$ + taxes

Il est proposé par Josée Leclair

**Il est résolu :**

**D’octroyer** le contrat d’audit 2020 au plus bas soumissionnaire à Michaud Clément au coût de 13,800\$ + taxes.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l’unanimité*

2020-09-185

**4.5 Site neiges usées 2020-2021**

**ATTENDU QUE** la Municipalité loue une partie de la propriété portant le numéro de matricule 1606-82-8298 à des fins de site de dépôt des neiges usées;

**ATTENDU QUE** les parties se sont entendues pour le renouvellement de l'entente pour la saison hivernale 2020/2021.

Il est proposé par Claude Houle

**Il est résolu :**

**D'AUTORISER** le renouvellement de l'entente au montant annuel de 2,600\$.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

2020-09-186

**4.6 Transfert patinoire (Parc Primevère)**

**ATTENDU QUE** les activités de Loisirs seront graduellement transférées au parc Primevère.

Il est proposé par Benoît Desrochers

**Il est résolu :**

**D'AUTORISER :**

- Le transfert de 4 fixtures d'éclairage de l'ancien site du Centre communautaire et de mandater Léo Landreville au montant de 6,300\$ + taxes, le tout tel que décrit à la soumission 4000, en annexe pour en faire partie intégrante;
- L'achat et l'installation de 2 poteaux en bois;
- La location d'une roulotte chauffée pour la période hivernale;
- D'autoriser un transfert budgétaire maximum de 15,000\$ (taxes incluses) couvrant tous les frais reliés à cette résolution du g/l 03-01000-004 (Amélioration du réseau routier) au g/l 03-01000-003 (Immobilisations – Primevère).

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

2020-09-187

**4.7 Primevère – Système de cartes magnétiques (avec logiciel)**

**ATTENDU** les consignes et exigences de la Santé publique quant aux mesures reliées au partage des espaces publics intérieurs;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal désire réouvrir graduellement les activités au centre Primevère, le tout dans le respect des consignes de la Santé publique.

Il est proposé par Josée Leclair

**Il est résolu :**

**D'AUTORISER** l'achat et l'installation d'un système de carte magnétiques au centre Primevère (portes avant et arrière) au montant de 5,226.79\$ + taxes (Son X Plus).

D'autoriser un transfert budgétaire maximum de 6,500\$ (taxes incluses) couvrant tous les frais reliés à cette résolution du 03-01000-004 (Amélioration du réseau routier) au g/l 03-01000-003 (Immobilisations – Primevère).

Monsieur le maire demande le vote.

Pour : Claude Houle, Benoît Desrochers, Serge Perreault  
Contre : Johanne Pagé

*Adoptée à la majorité*

**2020-09-188**

#### **4.8 Étangs aérés - Augmentation capacité & mises aux normes**

**ATTENDU** la demande, du Ministère de l'environnement à la Municipalité de s'engager dans l'amélioration des étangs aérées, avant de permettre un développement résidentiel futur;

**ATTENDU** les recommandations (interventions immédiates) de la firme GBI afin de rencontrer les exigences du Ministère de l'environnement :

- Vidange des boues (en cours);
- Ajout d'un dégrilleur (en amont du poste de pompage)
- Ajout d'un émissaire d'urgences (fossé adjacent à station des eaux usées)
- Augmentation de la capacité du poste de pompage.

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Élisabeth veut déposer des demandes de subventions auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'habitation dans le cadre des programmes FEPTU, PIQM ou tout autre programme d'aide financière dès que les programmes seront réouverts au dépôt de demande de subventions

Il est proposé par Benoît Desrochers

**Il est résolu :**

#### **DE MANDATER :**

- Ghyslain Lambert, ing pour la préparation des plans et devis (60%) au montant de 14,500\$ + taxes;
- Mandater la directrice générale à déposer des demandes de subventions auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'habitation dans le cadre des programmes FEPTU, PIQM ou tout autre programme d'aide financière.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **6. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES**

**2020-09-189**

#### **6.1 Aide Journalier et Brigadier scolaire – Poste saisonnier**

**ATTENDU** les consignes et exigences de la Santé publique quant aux mesures reliées au partage des espaces publics intérieurs (désinfection des lieux);

**CONSIDÉRANT QUE** les exigences de la Santé publique créent une surcharge de travail;

**ATTENDU QUE** la traverse de piétons face à l'école primaire n'est pas respectée par la majorité des véhicules et que la sécurité de nos enfants et de nos résidents est une de nos priorités.

Il est proposé par Benoît Desrochers

**Il est résolu :**

**D'OUVRI**R un poste de d'Aide Journalier et Brigadier scolaire (Poste saisonnier du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 18 juin 2021) aux Travaux publics. Horaire variable du lundi au vendredi avec un minimum de 21 heures par semaines garanties. Le salaire horaire est selon la convention collective en vigueur (Aide Journalier).

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

## **7. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

### **2020-09-190 7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis**

Dépôt du rapport mensuel d'émission de permis et certificats.

## **8. LOISIRS ET PARCS**

## **9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

## **10. TRAVAUX PUBLICS**

### **2020-09-191 10.1 MTQ - Demande installation panneau Arrêt clignotant (Principale/St-Pierre)**

**ATTENDU QUE** l'Arrêt obligatoire au coin des rues Principale et chemin St-Pierre n'est pas respectée par la majorité des véhicules et que la sécurité de nos enfants et de nos résidents est une de nos priorités.

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

De demander au Ministère du Transport du Québec d'installer des panneaux d'arrêt clignotants aux 3 intersections (rues Principale et chemin St-Pierre).

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

## **11. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

## **12. AVIS DE MOTION**

## **13. RÈGLEMENTS**

## **14. ADMINISTRATION**

### **2020-09-192 14.1 Résolution 2020-08-168 – Amendement**

**ATTENDU QUE** la résolution 2020-08-168 a été adoptée lors de la séance du 3 août 2020.

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Benoît Desrochers

**Il est résolu :**

**D'AMENDER** la résolution 2020-08-168 et que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances régulières du conseil municipal pour le reste de l'année 2020, lesquelles se tiendront le lundi (à l'exception des jours fériés) et débuteront à 19h30 :

- 13 octobre
- 9 novembre
- 14 décembre

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2020-09-193**    **14.2 Comité Image et revitalisation – Nominations**

M. Serge Perreault se retire pendant les délibérations et l'adoption de la présente résolution

**CONSIDÉRANT** les orientations 2020-2023 de la municipalité à savoir la revitalisation du noyau villageois, la relance économique et la valorisation du patrimoine bâti;

**ATTENDU** l'intérêt du conseil en faveur de la mobilisation citoyenne et des partenaires du milieu;

**ATTENDU** la volonté du conseil municipal de faire du village un pôle du développement économique, culturel et communautaire.

Il est proposé par Josée Leclair

**Il est résolu :**

**DE CONFIRMER** la nomination des citoyen(ne)s suivants au sein du Comité Image et revitalisation :

Mme Nancy Coutu  
M. Marc Longchamps  
Mme Chanelle Laberge  
M. Yannick Perreault  
Mme Johanne Adam

Monsieur le maire demande le vote.

Pour :            Claude Houle, Benoît Desrochers

Contre :         Johanne Pagé

*Adoptée à la majorité*

M. Serge Perreault réintègre son siège pour la suite du conseil municipal.

**2020-09-194**    **14.3 Club motoneige Guillaume Tell - Demande de droit de passage (2020/2021)**

Il est proposé par Benoît Desrochers

**Il est résolu :**

**QUE** le conseil octroi un droit de passage au club de motoneiges Guillaume Tell afin de permettre la circulation en motoneiges et en véhicules d'entretien de toutes personnes membres du club du cessionnaire ou détenant un laissez-passer, cartes ou



certificats du cessionnaire. Le club de motoneiges Guillaume Tell est autorisé à baliser le sentier et permettre ainsi la circulation des motoneiges sur le lot P422 appartenant à la municipalité de Sainte-Élisabeth. Cette autorisation est valide uniquement jusqu'à la fin de la saison qui se termine au printemps 2021. Une signalisation adéquate devra être installée par les demandeurs et les dispositions de la Loi sur les véhicules hors route (RLRQ chapitre V-1.2) devront être respectées. Le club motoneiges Guillaume Tell est responsable de tout accident, incident ou dommage pouvant être occasionnés par ses activités sur la propriété de la municipalité de Sainte-Élisabeth.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2020-09-195 14.4 Politique Jeunes actifs**

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal veut voir les jeunes résidents de notre municipalité se choisir une discipline sportive afin de bouger, de socialiser et de se donner une chance pour croître en bonne santé, tant psychologique que physique.

**ATTENDU QUE** l'aide financière apportée par cette nouvelle politique aidera à favoriser l'accessibilité aux différentes activités de loisirs en allégeant les coûts qui y sont reliés.

Il est proposé par Josée Leclair

**Il est résolu :**

**D'ADOPTER** la Politique Jeunes actifs, en annexe, pour en faire partie intégrante et d'autoriser une appropriation du Surplus cumulé non-affecté de 5,000\$ pour l'année financière 2020.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2020-09-196 14.5 UPA - Partenariat projet Travailleur de rang 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet a pour principal objectif d'améliorer les soins et services en santé psychologique chez les producteurs agricoles tout en offrant un service gratuit de première ligne d'écoute et d'accompagnement confidentiel, gratuit, personnalisé et adapté aux réalités du milieu agricole;

**CONSIDÉRANT QUE** l'autonomie alimentaire est plus que jamais un sujet crucial pour la société québécoise. La pandémie de COVID-19 a révélé la fragilité de notre système alimentaire et a créé une nouvelle occasion de parler de cet enjeu.

**CONSIDÉRANT QUE** l'UPA Lanaudière nous demande une contribution de 0.05¢ par citoyen.

Il est proposé par Johanne Pagé

**Il est résolu :**

**D'OCTROYER** une aide financière de 0.15¢ par citoyen, soit un montant de 216.15\$ pour l'année financière 2020 et appliquer la dépense au g/l Subventions autres organismes.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2020-09-197 14.6 MADA**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Élisabeth a perdu son accréditation M.A.D.A. étant donné que certaines obligations quant à l'échéance des réalisations de projets déposés n'ont pas été respectées (mise à jour de la Politique familiale non complétée en 2016);

**ATTENDU QUE** la municipalité doit maintenant faire une mise-à-jour de sa Politique familiale en révisant tous les objectifs (formation de comités, sondage de la population, etc).

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

**DE CONFIRMER** que la municipalité de Sainte-Élisabeth désire procéder à la mise-à-jour de sa Politique familiale et du programme M.A.D.A.

**DE MANDATER** Mme Jessica Audet en tant que représentante de la municipalité auprès du Carrefour action municipale et de la famille ainsi qu'auprès du Ministère de la famille.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2020-09-198 14.7 Politique de reconnaissance des organismes – Trésors d'Élisabeth**

**ATTENDU QUE** la Politique de reconnaissance des organismes et de soutien des organismes communautaires a été adoptée le 1<sup>er</sup> juin 2020.

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme les Trésors d'Élisabeth a déposé une demande de reconnaissance conforme à la Politique.

Il est proposé par Josée Leclair

**Il est résolu :**

**QUE** le conseil municipal reconnaît les Trésors d'Élisabeth comme un organisme reconnu et lui octroi les droits et obligations prévus à la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2020-09-199 14.8 Déploiement infrastructures internet haute vitesse**

**CONSIDÉRANT QUE** la crise actuelle de la COVID-19 a démontré qu'un accès à un internet haute-vitesse performant et abordable est un service essentiel ;

**CONSIDÉRANT QUE** la plupart des régions du Québec comportent des zones où un tel service est inefficace ou inaccessible ;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement s'est engagé à régler les problèmes de connexion internet mais que les échéanciers ne répondent pas à l'urgence ;

**CONSIDÉRANT QUE** le développement social et économique régional ne peut pas se réaliser sans un réseau Internet et une couverture cellulaire fiables, performants et abordables;

**CONSIDÉRANT QUE** l'absence de connexion internet adéquate prive de nombreux citoyens de revenus provenant du télétravail imposé par la crise ou de l'adaptation de leur entreprise à la réalité de la situation actuelle ;

**CONSIDÉRANT QUE** la présente demande est le reflet du rapport d'experts commandé par le gouvernement (le Rapport Yale), lequel concluait à « l'urgence d'agir » en matière, entre autres, d'accessibilité à Internet pour tous les Canadiens ;

**CONSIDÉRANT QUE** la sécurité est souvent un enjeu quand, dans certaines régions, même la connexion téléphonique cellulaire est déficiente ou absente, rendant impossible de contacter les services d'urgence ;

**CONSIDÉRANT QUE** de nombreuses demandes ont été présentées par des entreprises de télécommunications pour l'obtention de subventions dans le but d'assurer le déploiement d'Internet à large bande dans les régions négligées par les grandes entreprises canadiennes, et que les réponses se font attendre.

Il est proposé par Claude Houle

**Il est résolu :**

**DE** demander à M. Yves Perron, député de Berthier-Maskinongé de soutenir toute initiative visant à accélérer le déploiement du réseau d'infrastructure destiné à offrir un service d'internet haute-vitesse et de téléphonie cellulaire dans les régions mal desservies.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **2020-09-200    14.9 AGRTQ - Accès Logis (Canada - Québec)**

Attendu que le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

Attendu que 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

Attendu que ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

Attendu que la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

Attendu que les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

Attendu que chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

Attendu qu'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois.

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

Demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2020-09-201 14.10 Corporation de développement de Sainte-Élisabeth**

**ATTENDU** qu'une corporation de développement est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de favoriser une ou plusieurs facettes du développement d'un territoire donné et de contribuer à la réalisation d'actions qui répondent à cet objectif. Qu'il s'agisse de développement économique, industriel, touristique, culturel, social, environnemental ou autres, le but ultime est d'assurer une bonne qualité de vie aux citoyens et acteurs et de permettre de dynamiser le milieu.

**ATTENDU QUE** les objectifs et mandats de la Corporation de développement de Sainte-Élisabeth seraient les suivants (sans s'y limiter) :

- Favoriser la création d'emplois;
- Favoriser le développement résidentiel, commercial et industriel;
- Gestion et vente de certain terrains et bâtiments municipaux;
- Accompagnement des promoteurs vers les ressources du milieu;
- Coordination des campagnes de visibilité de la municipalité (résidentiel, commercial et industriel).

**ATTENDU QUE** la municipalité sera légalement responsable de l'organisme et en assurera la coordination par plusieurs moyens qui peuvent être déployés dans l'organisme (sièges réservés sur le conseil d'administration (4 membres du conseil municipal sur 7 sièges), reddition de comptes annuelle, supervision par l'administration municipale, octroi d'un mandat par résolution, gestion du budget, etc.)

Il est proposé par Benoît Desrochers

**Il est résolu :**

**DE MANDATER :**

- La firme Bélanger Sauvé à la préparation de la forme juridique;
- La firme de notaires PME Inter de Berthierville (Me Madly Laporte) pour la préparation de la charte et du livre des minutes;
- De mandater la Directrice générale à présenter tous les documents finaux au conseil municipal pour approbation.

Monsieur le maire demande le vote.

Pour : Claude Houle, Serge Perreault, Josée Leclair

Contre : Johanne Pagé

*Adoptée à la majorité*

**2020-09-202    14.11 Bélanger Sauvé – Mandat**

**ATTENDU QUE** Bernard Malo inc. a fait signifier une poursuite judiciaire à la Municipalité en rapport avec un différend concernant le contrat de la construction de la caserne (signalisation);

**ATTENDU QUE** la Municipalité est en désaccord avec les allégués de la demande introductive d'instance et qu'elle désire faire valoir une défense.

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

**DE** mandater les procureurs de la Municipalité, le cabinet Bélanger Sauvé, pour faire valoir les motifs de contestation à l'encontre de la demande introductive d'instance de Bernard Malo inc.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2020-09-203    14.12 Dossiers des élu(e)s – Sièges #4 et #6**

Il est proposé par Benoît Desrochers

**Il est résolu :**

**M. Serge Perreault – Sièges #4**

1. Ressources humaines
2. Finances
3. Comité Image et revitalisation
4. CABA
5. MADA
6. Comité des Loisirs
7. Conseil régional de développement des loisirs
8. Comités des bénévoles

**Mme Josée Leclair - Sièges #6**

1. Ressources humaines
2. Finances
3. Comité Image et revitalisation
4. Nouveaux résidents
5. Bibliothèque
6. OMH
7. CHSLD
8. Politique familiale

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**15. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les membres du conseil font rapport de leurs activités

**16. VARIA**

**17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

2020-09-204

**18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Benoît Desrochers

**QUE** la présente séance soit levée à 21h08.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*